

LA VILLE DE NIVELLES CONSTITUE UNE RESERVE DE RECRUTEMENT DE TECHNICIENS DE SURFACE (H/F)

Missions

Dans le respect des directives de la hiérarchie, des règlements en vigueur, des consignes de sécurité et des règles d'hygiène, effectuer le nettoyage et l'entretien des écoles et bâtiments communaux :

- ✓ Nettoyer et dépoussiérer les bureaux, locaux, couloirs, sanitaires, mobilier et salles de réunions
- ✓ Utiliser les produits d'entretien à bon escient
- ✓ Demander le matériel et les produits nécessaires en temps utile
- ✓ Veiller au rangement du matériel utilisé
- ✓ Entretien du matériel

Compétences requises ou qualification

- ✓ Aucun diplôme n'est exigé
- ✓ Prêt(e) à travailler en horaire décalé et coupé (tôt le matin et/ou fin de journée, temps de midi)
- ✓ Utilisation adéquate des biens et produits
- ✓ Rigueur, précision, flexibilité, autonomie, esprit d'équipe et politesse
- ✓ Être en possession d'un permis de conduire B est un plus

Épreuves de sélection

Entretien avec les responsables du service visant à évaluer la motivation et les capacités à occuper le poste.

Rémunération et avantages

Une rémunération minimum de **22.256,61€** bruts annuels indexés, pour un temps plein.

Un pécule de vacances

Une allocation de fin d'année

Des chèques-repas d'une valeur de 4€

26 jours de congés par an minimum (temps plein)

Possibilité de reprise d'ancienneté barémique de 10 années maximum dans le secteur privé et de toutes les années effectuées dans le secteur public.

Les candidatures, accompagnées de votre CV détaillé et d'une lettre de motivation doivent parvenir au Collège communal, Place Albert 1er, 2 à 1400 Nivelles, **pour le 22/03/2019 au plus tard.**

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du service du Personnel de 8h00 à 16h30 (Sarah Giot – 067/88.22.58) ou du Service Travaux (Jennifer Campanozzi – 067/88.21.74).

Nivelles, le 26/02/2019

Par ordonnance,
La Directrice générale,


Valérie COURTAÏN


Le Bourgmestre,

Pierre HUART

La Ville de Nivelles recueille vos données afin de traiter votre candidature au poste de technicien de surface. Les données requises, conservées pendant 5 ans, sont nécessaires pour en assurer le suivi. Les informations transmises sont réservées à l'usage exclusif de la Ville de Nivelles, et ne seront en aucun cas communiquées à des tiers. Conformément au RGPD, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données. Vous pouvez également vous opposer, pour un motif légitime, à l'utilisation de vos données. Vous seul pouvez exercer ces droits sur vos propres données en vous adressant à : Ville de Nivelles, Jean-Marc Lecrignier, Délégué à la protection des données, 2 place Albert 1er à 1400 Nivelles ou à dpo@nivelles.be, en précisant dans l'objet du courrier « Droit des personnes » et en joignant la copie de votre justificatif d'identité.